

sang, c'est que le meeting projeté n'ait pas pu avoir lieu à Londres.

C'est là, dit le *Rappel*, — il faut citer ces choses-là, sous peine de n'être pas cru, — un fait plus anormal et plus monstrueux que toutes les mesures d'état de siège possibles en France.

D'après la *Décentralisation*, de Lyon, des ordres ont été donnés aux troupes de Marseille pour qu'elles aillent dans les rues que par petits groupes d'au moins sept à huit individus. Ces précautions ont été prises en vue des insultes et des attaques dont les militaires sont journellement l'objet dans les villes du midi, et principalement à Lyon et à Marseille.

Voici la lettre de l'empereur Napoléon dont il a été parlé à propos du livre de M. de Gramont ayant pour titre : *La France et la Prusse avant la guerre*.

Palais de Saint-Cloud, le 12 juillet 1870.

Mon cher duc,

En réfléchissant à nos conversations d'aujourd'hui, et en relisant la dépêche du prince Antoine, je vois qu'il faut se borner à accentuer davantage la dépêche que vous avez dû envoyer à Benedetti en faisant ressortir les points suivants :

1° Nous avons en affaire à la Prusse et non à l'Espagne ; 2° la dépêche du prince Antoine adressée à Prim est un document non officiel pour nous ; que personne n'a été chargé de nous communiquer ; 3° le prince Léopold a accepté la candidature au trône d'Espagne, et c'est le père qui renonce ; 4° il faut donc que Benedetti insiste, comme il en a l'ordre, pour avoir une réponse catégorique par laquelle le roi s'engageait, pour l'avenir, à ne pas permettre au prince Léopold (qui n'est pas engagé) de suivre l'exemple de son frère, et de partir un beau jour pour l'Espagne ; 5° tant que nous n'aurons pas une communication officielle d'Espagne, nous ne sommes pas censés avoir eu de réponse à nos justes demandes ; 6° tant que nous n'aurons pas cette réponse, nous continuons nos armements ; 7° il est donc impossible de faire une communication aux Chambres avant d'être mieux renseignés.

Recevez, mon cher duc, l'assurance de ma sincère amitié.

NAPOLÉON.

### Lettres de Paris

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 20 mars 1872.

La question qui anime toutes les conversations de couloirs, dans l'Assemblée, est la prorogation.

Les vacances sont un des mille petits moyens que le chef du gouvernement cultive avec le plus de soin pour discréditer l'Assemblée aux yeux du pays. Tandis que ses journaux s'efforcent de représenter la majorité comme un ensemble d'esprits turbulents, incapables d'application et de travail, le chef du pouvoir, quand il voit approcher des vacances, emploie mille artifices de langage pour décider nos honorables à les prendre aussi longues que possible.

C'est ce qu'il tenta l'année dernière aux environs de Pâques et plus tard en automne. C'est ce qu'il a vainement essayé le 1<sup>er</sup> janvier de cette année, et nous assistons maintenant à la même manœuvre. De toutes parts, les amis du gouvernement sollicitent les membres de la droite d'accepter une prorogation de 6 semaines. Les prétextes ne manquent pas. C'est la convocation des Conseils généraux, précédée de la suspension des travaux pendant la semaine sainte ; et par dessus tout, la fatigue incontestable d'une session qui est presque à l'état permanent. Tenez cependant pour assuré que la droite n'acceptera pas plus de trois semaines, et encore, dans le seul cas où il lui serait démontré que les sessions des Conseils généraux en ont un besoin indispensable. Plus M. Thiers paraît dis-

posé à se passer des mandataires du pays, plus ces derniers se sentent nécessaires. Quiconque connaît les habitudes patriarcales, les mœurs et les goûts des 400 monarchistes que les élections de février 1871 ont arraché à leurs foyers, comprendra ce qu'il y a de méritoire dans cette résolution. Elle est inébranlable.

Cela n'empêche pas la majorité de prêter le concours le plus dévoué au vote du lourd budget qui pèse en ce moment sur les bras du ministère. C'est le budget de l'instruction publique qui est venu en délibération. Que n'a-t-on pas dit sur le prétendu goût de la droite pour l'ignorance, sur son horreur pour l'instruction du peuple, sur ses préventions à l'égard de M. Jules Simon ! Je voudrais que M. le ministre en pût dire maintenant son avis. Chaque fois qu'un amendement a menacé de déranger ses calculs, c'est invariablement de la droite que lui est venue la majorité.

M. Ganivet demandait à supprimer les inspecteurs généraux de l'instruction primaire. M. Jules Simon les a déclarés nécessaires, et la droite les lui a donnés. M. Pascal Duprat demandait 500,000 fr. de plus en faveur des cours d'adultes. « C'est impossible », a répondu le ministère par l'organe de la commission ; nous avons déjà donné aux adultes 2,300,000 francs de plus que les autres années. » Et la droite l'a soutenu.

Il n'y a pas jusqu'à ses propres soldats que la droite n'ait carrément abandonnés, quand elle les a vus contracter sans motifs les intérêts de l'enseignement. M. de Logeril a cru devoir demander des économies par la suppression de l'école d'Athènes. Il a plaisanté aux dépens du grec. Mais la droite n'entend pas raillerie quand il s'agit de l'instruction publique. L'honorable membre n'a pas eu 10 voix dans son propre parti. Voilà comment la majorité répond aux soltes calomnies de ses adversaires.

Le prince de Galles, en quittant la France pour se rendre en Italie, a exprimé à quelques intimes l'impression produite sur lui par les scandaleuses scènes de violence dont la gauche avait donné le spectacle dans l'Assemblée ; « de pareilles scènes rendent urgent et indispensable, ajoutait le prince, l'établissement d'un gouvernement régulier en France, mais ce gouvernement ne sera ni celui de la monarchie légitime, ni celui des Orléans, c'est l'empire qui va revenir, et avant peu de temps... »

Je ne sais si l'héritier de la couronne d'Angleterre a le don de prophétie, mais si sa prédiction sur un retour prochain du césarisme napoléonien devait se réaliser, la responsabilité de cette honte et de cette ruine ajoutées à tant d'autres devrait retomber sur ceux qui n'ont pas compris le devoir impérieux de conjurer les nouvelles et terribles épreuves qui nous menacent, en se plaçant finalement sous l'autorité du chef de la maison de Bourbon.

La même responsabilité pèsera sur la mémoire de M. Thiers qui, au lieu de gouverner avec la majorité, n'a travaillé qu'à la diviser, a donné, en s'appuyant sur la gauche, un parti de la révolution une influence désorganisateur qui ne peut profiter qu'au césarisme et à la démagogie.

Les lettres de Rome ne mettent pas en doute que le prince Napoléon est un des pleins pouvoirs pour une alliance entre Guillaume, Victor-Emmanuel et Napoléon III.

Dans la société romaine, il n'est question que du projet de loi par lequel Victor Emmanuel se fait donner une augmentation de six millions. Le même sujet remplit les colonnes de tous les journaux. Les plus dévoués à Sa Majesté subalpine sont eux-mêmes obligés d'avouer que cette Royauté révolutionnaire coûte bien cher à la Péninsule

sans lui rien rapporter. On comprendrait, au point de vue de l'économie politique moderne, qu'un prince fût largement doté si ses largesses encourageaient les sciences et les arts, si sa cour était ouverte aux hautes classes de la société, si les autres classes recevaient des secours de la munificence royale dans leurs misères. Mais, hélas ! il s'agit de Victor-Emmanuel ! Et l'on sait que ce Prince ne vit pas dans sa capitale, que son existence nomade est remplie de parties de chasse et d'autres parties, parties fines, comme on dit par antiphrase.

A ce sujet, bien des anecdotes circulent dans Rome, le peuple les sait par cœur, et cela n'est point fait pour relever le prestige de la Majesté royale. Récemment, par mesure d'économie, dit-on, la direction de la liste civile a diminué les pensions viagères de certains êtres qui ont bien mérité, non pas de la patrie, mais du Roi.

Il en est résulté des menaces de procès. Il y a à Rome des avocats qui en savent quelque chose, et le comte Castellengo a dû déployer toute son habileté pour étouffer les affaires de l'espèce. Mais le nombre de ces affaires est grand, et grande sera la besogne de M. Castellengo pour sauver, suivant l'expression d'une feuille dévouée, le scandaleux état des finances de la liste civile et pour apaiser les mécontentements soulevés par les lamentations des personnes bien méritantes.

Le roi est toujours à Naples dont la campagne convient si bien à son goût pour la chasse. Là il habite avec sa femme, la Comtesse de Mirafiori, que l'on continue d'appeler la Rosina. On dit la Comtesse gravement malade. Elle attribue son mal à l'humidité de la Villa Ludovisi que le Roi avait louée pour lui servir de résidence en dehors du Quirinal.

A propos du Quirinal, les morts subites s'y succèdent. Voilà encore un serviteur de la maison du Roi qui est mort sur le coup. Cela ne peut engager Victor-Emmanuel, déjà tourmenté de l'idée fixe qu'il doit mourir au Quirinal, frappé d'apoplexie foudroyante, à prolonger son séjour au palais apostolique. Il est remarquable que l'air du Quirinal jusqu'à présent si sain, si pur, si vivifiant, si différent de la lourde atmosphère des autres collines de Rome, soit si funeste maintenant aux hôtes du palais usurpé. Les médecins prétendent que la Princesse Marguerite y a contracté une maladie de poitrine qui met ses jours en péril.

Le Roi seul poursuit le cours de ses distractions habituelles. Durant ses courts séjours à Rome, il va, tous les soirs, arrivant juste au moment du ballet, et quittant la salle immédiatement après les exercices chorégraphiques. Les directeurs du théâtre, qui connaissent les goûts de Sa Majesté, ont soin, pour ces représentations, de diminuer encore les voiles qui voilaient déjà si peu les ball-rines.

M. de Bismark poursuit son système de guerre à la Papauté et au catholicisme ; il établit à Rome même ses machines de destruction ; c'est-à-dire, qu'un écrivain allemand, bien connu à Paris et à Versailles comme un agent prussien, est envoyé par M. de Bismark à Rome pour y diriger un journal allemand. Un journal allemand à Rome ! à quoi cela peut-il servir, si ce n'est à soutenir l'alliance du germanisme protestant et de la révolution italienne contre la Papauté et le catholicisme.

La *Correspondance de Genève*, qui a eu l'honneur d'être violemment attaquée par M. de Bismark dans les chambres prussiennes, vient de recevoir de Pie IX un magnifique bref, qui félicite les rédacteurs de cette feuille du talent et du courage avec lesquels ils défendent les saintes doctrines et le Saint-Siège.

Ce témoignage de haute confiance constate l'autorité dont jouit à Rome la *Correspondance de Genève* et prouve avec quel soin il faut la lire ; elle est très recherchée par la diplomatie. La *Correspondance de Genève* ne reçoit pas d'abonnements.

DE SAINT-CHÉRON.

(Correspondance particulière du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 20 mars 1872.

On parle toujours de modifications ministérielles qui se réaliseraient après le vote du budget. L'amiral Pothuau céderait son portefeuille à l'amiral Jauréguiberry, et M. Casimir Périer serait nommé ministre des finances.

Plusieurs personnes étonnées de voir le beau-frère de M. Casimir Périer, M. le duc d'Audiffret-Pasquier, s'entretenir à la Chambre avec M. Rouher en sont venues à croire qu'une alliance secrète était conclue entre les deux honorables députés. D'après ces alarmistes, l'ex-député de l'Orne se serait entendu avec l'ex-vice-empereur pour combattre à outrance le régime actuel. Avons-nous besoin de faire sentir tout ce qu'il y a d'irraisonnable dans cette histoire. Il ne faut pas connaître la haute loyauté de M. d'Audiffret-Pasquier pour croire à l'existence d'un pacte aussi immoral. M. le duc d'Audiffret-Pasquier ne s'entend qu'avec un parti, celui du centre droit et de la droite modérée dont il réunissait, hier encore les nombreux membres, dans son hôtel de la rue Bassans.

Le crédit extraorlinnaire destiné à rendre complète la défense nationale n'est pas estimée comme devant être au-dessus de 600 millions ; il sera réparti en trois années selon toute apparence, il y aura peu d'opposition à l'admission de ce crédit, la gauche républicaine ayant décidé qu'elle voterait dans la circonstance sans amendement toutes les sommes demandées par le ministre de la guerre. Quant à la majorité son attitude doit faire préjuger son assentiment.

De tous côtés, on signale dans l'armée une vive reprise de travaux scientifiques. Non-seulement à Paris, mais en province les officiers de toute arme et de tout grade se réunissent pour combler les lacunes de leur instruction. On raconte, à ce propos, que tout récemment un inspecteur général de l'enseignement, arrivant au lycée de Lyon, entra dans une classe où se trouvaient les officiers supérieurs de l'armée commandée par le général Bourbaki. Depuis plus d'un mois, ces généraux suivent régulièrement les cours d'Allemand. On donnait les places au moment où l'inspecteur fit son entrée. Sa composition était un thème et le lauréat était le général Barye, un des meilleurs divisionnaires de Chanzy.

Hier, ont eu lieu à Meudon, des manœuvres de division, sous les ordres du général Gallivet. Des deux brigades campées sur la terrasse du château, l'une est allée prendre position sur la route de Versailles. On a dessiné un mouvement offensif sur les positions de Meudon, gardées par l'autre brigade.

L'attaque a eu lieu par le village de Velizy et s'est prolongée par la ville Caublay.

M. de Chasseloup-Laubat travaille toujours à son rapport sur la réorganisation de l'armée auquel il apporte chaque jour de nouvelles modifications.

Le rapport ne sera pas déposé avant la semaine prochaine.

Il paraît à peu près certain qu'on réduira de dix à huit le nombre des régiments de cuirassiers ; quant aux régiments de cavalerie légère le chiffre en sera triplé.

La commission du budget étudie la question de la suppression des invalides. On se rappelle que sous l'empire la gauche demandait chaque année que les

invalides fussent placés dans les hospices ou confiés à leurs familles. Cette solution sera probablement adoptée.

### Un bref du Pape (Extrait)

« A nos bien aimés fils les Rédacteurs de la *Correspondance de Genève*,  
« Comme le monde presque tout entier est maintenant plongé dans le mal, qu'il méprise l'autorité, qu'il blasphème la souveraineté, et qu'il se déprave même dans ce que la raison naturelle lui enseigne ; plus les luttes que vous avez eues à soutenir ont été générales et pénibles, plus la constance que vous avez eue à soutenir les outrages, soit à repousser les attaques des ennemis, soit à défendre les outrages, soit à repousser les outrages des ennemis, est digne de louanges. Nous vous félicitons principalement du soin que vous avez eu, dès le principe, pour vous préserver de toute erreur, de tenir vos yeux fixés sur la chaire de vérité et de ne vous écarter en rien de sa doctrine ; ce qui fait qu'aujourd'hui vous pouvez convaincre de calomnie, ceux qui osent reprocher à vous ou à vos écrits un excès de zèle et un catholicisme exagéré. Car il est évident que cette accusation mensongère ne vous est jetée que par ceux qui voudraient nous aliéner l'esprit des catholiques, ou qui, cherchant à concilier l'hérésie avec Jésus-Christ, prétendent faire plier l'inflexible vérité, l'Eglise, et ses définitions au gré des opinions courantes et du soi-disant progrès moderne, au nom desquels ils n'hésitent pas à faire dériver d'une concession ou de l'assentiment des hommes quelques-uns de ces droits que la seule raison démontre avoir dû être attachés par Dieu même aux fonctions du Souverain Pontificat, comme absolument nécessaires à son autorité suprême pour gouverner avec la liberté et la puissance convenables le peuple de Dieu répandu dans tout l'univers. »

### ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

La question des droits sur les textiles, qu'on croyait abandonnée, va repaître à l'Assemblée nationale très prochainement.

Notre Chambre Consultative vient à cet effet de renouveler ses protestations contre ce dangereux impôt.

### Souscription Nationale à Roubaix

Pour concourir à la libération des départements occupés.

2<sup>me</sup> LISTE

MM. L. Cordonnier	fr. 20,000
H. Bossut	15,000
Jules Masurel	15,000
Paul Masurel	15,000
Vve Cavois	10,000
Screpel-Louage	10,000
Funct et Spies	10,000
Ferlière père et fils	5,000
A. Vinchon	5,000
A. Delaoutre	5,000
(1) Lanvin	4,000
Droulers-Prouvost	2,000
Galpin	1,000
Carre-Cheval	1,000
Les élèves de l'école mutuelle	106,35
Montant de la liste précédente	311,222,45
Total.	429,328,80

Dans sa séance du mercredi 20 courant, le comité a approuvé la rédaction suivante :

1° Outre la réserve que la somme soustraite ne sera payable qu'autant que la souscription totale aura atteint le chiffre de 500 millions, plusieurs personnes ont désiré ajouter cette réserve :

Le présent engagement ne sera exé-

(1) A déjà souscrit pour 1,000 fr. à la Chambre des députés.

— M. Durousseau ! c'est un égoïste, un exploitateur, un privilégié ! crient en même temps dix voix avinées.

— C'est un aristocrate ! un bourgeois ! ajouta, en forme de résumé, le plus lettré de la bande.

— On assure qu'il est parti pour Bruxelles !

— Ou pour Londres !

— Ou pour l'Amérique !

— Et, pendant ce temps, le peuple souffre, le peuple a faim ! reprit un des assistants en se versant une rasade et en la buvant d'un seul trait.

— Le peuple a soif ! le peuple n'a pas de pain ! le peuple n'a pas de travail !

— Du travail ! c'est notre droit à tous ! hurlèrent les hommes le plus noyaitement fatigués de la commune.

Le dialogue et la scène prenaient, de moment en moment, une tournure plus alarmante. Les poings fermés frappant sur les tables, les visages s'embrasaient, les verres se brisaient en s'entrechoquant, les langues épaissies murmuraient des paroles de menace ; un souffle de malheur et de violence se respirait dans cette salle enfumée, au milieu de ces vapeurs grossières, dans l'entourageux vertige de ces corveaux enroulés. On se sentait arrivé à ce moment d'exaspération populaire où les choses les plus banales font trembler les bonnets et les perrons se font méchant par un effet de peur, et où il suffit d'une étincelle pour embraser.

M. Floquet n'était pas le plus rés-

suré. Magistrat depuis vingt-quatre heures, partagé entre ses nouvelles fonctions et ses vieilles habitudes, il n'eût pas voulu pourtant que les choses aillent trop bien et que son avènement judiciaire s'inaugurât par de trop graves désordres. Il cherchait donc dans sa tête, un peu tardivement peut-être, les moyens de conjurer l'orage et de congédier chacun chez soi, quand Baptiste Fraisse, l'ouvrier à figure sinistre qui avait parlé le premier, s'écria tout-à-coup :

— Mais, j'y pense, la fille de M. Durousseau n'est pas loin d'ici... on pourrait aller faire une visite à cette aristocrate, et lui demander poliment du travail, du pain, et quelques bouteilles de vin...

Il eut un moment d'hésitation et de silence : la manière dont Sylpe avait vécu depuis quatre ans au château de Prasly, toujours seule, retirée, et ne révélant sa présence que par des bonnes œuvres, l'avait entourée d'une auréole de respect, presque de pieuse crainte, qui en faisait une personne à part. Aussi la proposition de Baptiste commença-t-elle par effrayer les moins timides. Il s'en aperçut, et s'acharnant, comme tous les gens qui veulent se griser d'une idée mauvaise avant de commettre une mauvaise action :

— Ah ! ça ! nous sommes donc tous des poules mouillées ! s'écria-t-il avec une courtoisie qui découvrait ses dents blanches et ses yeux. Ne dirait-on pas que

je vous propose d'aller assassiner cette brave dame ?... Une visite d'amitié, voilà tout... Nous choisirons un délégué, qui lui dira que nous mourons de faim, que tous les ateliers sont à bas dans le canton, que nous n'avons pas de travail, que c'est son père qui en est cause, et qu'en l'absence de son père, c'est elle qui doit nous faire travailler... Elle est charitable ; elle ne voudra pas nous laisser partir les mains vides, et peut-être nous donnera-t-elle en outre les clés de la cave de M. Durousseau !

Cette péroraison n'était pas mal calculée pour séduire les plus ivrognes. Quelques-uns bégayèrent en se levant à demi sur leur banc :

— Au fait, Baptiste a raison ! De cette manière, personne n'a rien à dire... Nous parlons honnêtement à M<sup>me</sup> de Prasly ; elle nous donne de quoi passer gaiement la semaine, et nous revenons ici faire la noce !

— Allons ! en route ! La promenade et le grand air nous feront du bien ! crient d'autres buveurs, enhardis par la hardiesse de leur voisins.

— En route ! et au château ! reprit en chœur Baptiste et deux ou trois de ses camarades, prédisposés par leurs antécédents déplorables et leurs boissons redoublées au rôle des meneurs.

— Mais, mes amis, mes bons amis ! essaya de dire Marius Floquet, dont la face blême semblait sortir d'un sac de farine de manioc Girard... il est huit heures du soir ; on ne peut plus aller

de visite nocturne chez les citoyens paisibles... M<sup>me</sup> de Prasly est seule, elle est femme... vous pourriez bien involontairement, lui causer quelque frayeur... votre démarche pourrait être mal interprétée par les ennemis de notre glorieuse République...

— De quoi ? de quoi ? interrompit Baptiste, qui, se sentant soutenu, devenait plus arrogant, est-ce que vous allez, vous aussi, hurler avec les loups et passer aux aristocrates ? Pas de ça, citoyen Marius. Endossez votre robe noire et préparez vos beaux discours pour les juges... mais laissez-nous faire ce qui nous plaît et aller où bon nous semble !

En ce moment, le vieux père Germet qui se tenait silencieusement dans un coin sans prendre part à cette scène, se leva et s'approcha du groupe ; malgré son âge, il était vigoureux et robuste, et, malgré ce qu'on appelait ses opinions rétrogrades, on l'aimait et on le respectait ; car on l'avait constamment vu, depuis cinquante ans, assidu au travail, dur à la fatigue, hospitalier aux peuvres, exact envers les riches, fidèle à ses engagements et ne faisant tort à personne. Il étendit sur le poêle ses mains calleuses, carra ses larges épaules, et fixant sur Baptiste un regard assuré :

— M<sup>me</sup> de Prasly ! s'écria-t-il d'une voix ferme, M<sup>me</sup> George de Prasly... Si vous n'êtes pas des ingrats, vous devriez être à genoux devant elle et baiser le bas de sa robe !

Baptiste voulut parler ; Germet l'arrêta d'un geste :

— Vous êtes ici une vingtaine, reprit-il : quel est celui de vous à qui madame n'ait pas fait du bien ? Vos enfants, quand ils sont malades, qui les soigne ? Vos pères et vos mères, quand ils sont infirmes, qui les nourrit et les console ? Vos fermages, quand ils sont en retard, qui les attend ou les paie ? Votre pain netière, quand elle est vide, qui la remplit ? La bienfaitrice, l'ange gardien, la Providence visible du canton, qu'elle est-elle ? Toi, Jérôme, le boulanger, ne voulais-tu pas faire crédit : qui a réglé son compte ? Toi, Blaise, ton frère allait partir pour l'armée : qui a prêté à ton père de quoi à avoir un remplaçant ? Toi, Baptiste, M. Durousseau t'avait renvoyé trois fois : s'il a consenti à te reprendre, qui l'en a prié ? Toi, Jean, ta femme, épuisée par sa dernière couche, s'en allait grand train : qui l'a visitée ? qui lui a porté, chaque jour, du bouillon et du vin vieux ? qui l'a reconfortée et guérie ? Toi, Jacques, tu étais cassé le bras en tombant d'un murier : qui t'a pansé comme un chirurgien, comme un seigneur de charité ? Si M. Bergier, le médecin, est toujours à votre porte au moment nécessaire, qui vous l'envoie ? Si notre curé a toujours quelques pièces blanches dans sa soutane, et si les y met ? Sortez de ce café ; allez du porte en porte ; allez le bourgeois dans tous les sens, et si vous trouvez une seule maison qui soit vivante qui ne parle de la cause